





# ***Bordereau de dépôt des pièces jointes à une demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un Établissement Recevant du Public et la demande d'approbation d'un Agenda d'Accessibilité Programmée le cas échéant***

Veuillez cocher les cases correspondant aux pièces jointes à votre demande et reporter le numéro correspondant sur la pièce jointe.

<b>3 – DOSSIER DESTINÉ A LA VÉRIFICATION DE LA DEMANDE DE VALIDATION DE L'AD'AP</b>		
<b>Pièces</b>	<b>Numéro de la pièce</b>	<b>Nombre d'exemplaires à fournir</b>
<input type="checkbox"/> Si le propriétaire ou l'exploitant de cet établissement est une collectivité territoriale ou un établissement public, la délibération de, respectivement, son organe délibérant ou son conseil d'administration l'autorisant à présenter la demande de validation de l'agenda	13	3
<input type="checkbox"/> Si le propriétaire ou l'exploitant de cet établissement est une commune ou un établissement public de coopération intercommunale, les modalités de la politique d'accessibilité menée sur le territoire et tout particulièrement les concertations menées avec les représentants des commerçants sur les questions de voirie et d'accès de leurs établissements recevant du public	14	3
<input type="checkbox"/> A titre facultatif, le compte-rendu des concertations éventuellement menées pendant l'élaboration de l'agenda avec les partenaires du projet, dont notamment les associations de personnes handicapées	15	3
<input type="checkbox"/> En cas de cosignataires, les engagements financiers de chacun d'eux.	16	3